

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Commission de gestion 2023-2024

**Préavis municipal n° 05/2023  
relatif à l'Arrêté d'imposition pour l'année 2024**

*Rapport de la Commission de Gestion*

---

Au Conseil général de Saubraz  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission de Gestion, composée de :

Mesdames,

Messieurs,

Nathalie André  
Séverine Anthonnet  
Marion Marmillon  
~~Cristina Rodakovic~~  
Perrine Rebeaud

Félix Baiche  
Aloys Mussard

S'est réunie le 20 juillet 2023

La Commission de Gestion n'a pas sollicité la municipalité.

La commune, malgré une année 2022 qui s'est soldée par un résultat financier encourageant, devra faire face à des investissements importants et nécessaires.

Pour mémoire le découvert se monte à CHF 215'853.86 et les dettes à CHF 1'700'000.- au 31 décembre 2022. L'effort de chaque contribuable de notre commune est très important puisque les impôts communaux sont parmi les plus élevés du canton de Vaud. De ce fait, pour tenir compte tant des besoins financiers de la commune que de la capacité contributive de nos citoyens, la Commission de Gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**D'accepter le préavis municipal n° 05/2023, tel que présenté.**

Pour la Commission :

Nathalie André

Aloys Mussard

Perrine Rebeaud

Séverine Anthonnet

Marion Marmillon

Félix Baiche

~~Cristina Rodakovic~~

Ainsi fait à Saubraz, le 20 juillet 2023.